



Nézignan l'Evêque le, 28/11/2024

Mesdames et Messieurs  
les Membres du Comité Syndical

Réf. AR/PP/NR/JC/CC / CS2024-014196  
**CHABRAT Charlotte**  
c.chabrat@sictom-pezenas-agde.fr  
☎ 0411950024

Objet : Convocation au Comité Syndical du jeudi 12 décembre 2024 à 18h - Salle des Rencontres André Sambussy - 53 Avenue Pierre AZEMA - 34530 MONTAGNAC

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde aura lieu le :

**Jeudi 12 décembre 2024 à 18h00**  
**Salle des Rencontres André Sambussy - 53 Avenue Pierre AZEMA - 34530 MONTAGNAC**

Ordre du jour :

- 1/ Désignation du secrétaire de séance,
- 2/ Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du mardi 2 octobre 2024,
- 3/ Prise en compte de l'état des non-valeurs,
- 4/ Autorisation donnée au Président d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,
- 5/ Actualisation des tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025,
- 6/ Lancement de consultation en Appel d'Offres ouvert : Acquisition ou location de véhicules légers et véhicules utilitaires légers,
- 7/ Lancement de consultation en Appel d'Offres ouvert : Acquisition d'une laveuse d'occasion ou neuve pour le lavage de bacs ou de bornes biodéchets,
- 8/ Lancement de consultation en Appel d'Offres ouvert : Acquisition de bornes biodéchets,
- 9/ Lancement de consultation en Appel d'Offres ouvert : Prestations de nettoyage,
- 10/ Engagement d'une consultation en Appel d'Offres ouvert pour l'acquisition d'une chargeuse sur pneus pour le transfert des déchets verts des plateformes de végétaux sur Agde,
- 11/ Promesses de Bail Emphytéotique Administratif pour la méthanisation et le bio-déconditionneur,
- 12/ Affermissement de la convention avec la SPL pour la méthanisation territoriale,
- 13/ Signature d'un avenant n°8 à la convention de prestations intégrées pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la conception, la réalisation et l'exploitation de l'unité de traitement et valorisation des déchets de VALOHé,
- 14/ Modification de la délibération relative aux modalités d'ouverture, d'alimentation, de fermeture du CET ainsi que les modalités de monétisation,
- 15/ Délibération de principe d'autorisation annuelle de recrutement pour accroissement saisonnier d'activité (article 3-1),
- 16/ Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement (en application de l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26/01/1984),
- 17/ Contrats pour surcroît d'activité lié à l'acquisition d'un logiciel de gestion de bacs et facturation,
- 18/ Modification du tableau des effectifs,
- 19/ Adhésion de la collectivité au contrat collectif avec le CDG 34 pour la protection sociale complémentaire,
- 20/ Décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations.

En vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Armand RIVIERE

Adresse postale  
BP 112 - 34120 Pézenas  
Siège administratif  
27, avenue de Pézenas  
34120 Nézignan-l'Evêque  
Tél. 04 67 98 45 83  
Fax. 04 67 90 05 98  
contact@sictom-pezenas-agde.fr  
www.sictom-pezenas-agde.fr

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer vos droits par courriel à [apd@sictom-pezenas-agde.fr](mailto:apd@sictom-pezenas-agde.fr).  
Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité.

# Stationner Montagnac

## 662 places de stationnement

1 - Collège J. Ferry.....	24 places
2 - Place F. Mistral.....	15 places
3 - Place du 14 juillet.....	8 places
4 - Rue Nelson Mandela.....	8 places
5 - Rue Jacques Brel.....	8 places
6 - Rue Claude Maimone.....	19 places
7 - Rue Charles Camichel....	13 places
8 - Place Émile Combes.....	20 places
9 - Plan St Thomas.....	11 places
10 - Av. Charles de Gaulle.....	40 places
11 - Av de Verdun.....	7 places
12 - Av de la Gare.....	42 places
13 - Chemin du Boutonnet.....	20 places
14 - Allée des Sports.....	38 places
15 - Chemin des Fabriques.....	23 places
16 - Maison des Sports.....	8 places
17 - Chemin de Mercadier.....	14 places
18 - Ch. de Mercadier (Crèche).....	42 places
19 - Av G. Lebaron .....	9 places
20 - Av L. Aragon (MECS).....	11 places
21 - Rue des Magistraux.....	42 places
22 - Rue des Français d'Algérie.....	67 places
23 - Place de la République.....	8 places
24 - Esplanade des platanes.....	34 places
25 - Esplanade .....	72 places
26 - Aire de Covoiturage.....	53 places
27 - Chemin de la piboule.....	6 places



662 places

### ZONES BLEUES DE STATIONNEMENT

Afin de fluidifier le stationnement et de faciliter l'accès aux commerces en centre-ville, la municipalité a mis en place des zones bleues. Elles s'appliquent sur les lieux suivants : Esplanade Haute et de la Paix, Place Émile Combes, RD 613 en haut de l'Esplanade.

Sur ces emplacements, il est interdit de laisser son véhicule pendant plus de 1h30 : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h30 à l'exception des dimanches et jours fériés. La durée du stationnement est étendue jusqu'à 3h au Parking Claude André, Rue C. Camichel

SALLE DES RENCONTRES

Le Poulayo